

**A la recherche de Marie DEVILLE
épouse de Jean JAHAM de VERPRÉ
(Martinique)**

Solange Saint-Arroman
(décembre 2021)

Pour rechercher cette ancêtre, il a fallu retracer la généalogie des DEVILLE, avec les registres de naissances, mariages et décès protestants de Bergerac. Mais aussi tout l'environnement, leurs us & coutumes ; sans oublier les écrits très nombreux de cette grande famille puis leurs documents généalogiques, car il y a des ingénieurs célèbres et des savants reconnus qui ont glissé leur histoire généalogique dans les préambules de leurs œuvres.

Mais revenons aux sources connues de cette famille : La Maison de VILLE de Périgueux, puis Bergerac, selon les sources de cette famille, est d'ancienne extraction. Effectivement le roi Louis IX a nommé Pons de VILLE, un homme de sa cour, Sénéchal de Périgueux, en septembre 1246. Sa mission était de faire inhibition au comte Hélié VII de Périgord pour régler les différends entre le dit comte, le maire et les consuls de la ville. Car Guillaume de MALEMORT qu'il avait envoyé en 1243 comme Premier Sénéchal du Roi de France pour le diocèse de Limoges, Cahors et Périgueux, ne suffisait pas à la tâche.

C'est ainsi que naquit la branche périgourdine de VILLE devenue DEVILLE.

Pons de VILLE, était probablement le fils de Florent de VILLE, seigneur de VILLE bien avant 1213. La famille reste à VILLE jusqu'au XIV^e siècle, à la mort de Jean de VILLE. Ce fief est situé à 5 km de Noyon (Oise) et à 2 km à vol d'oiseau de l'abbaye d'Ourscamp à laquelle le château-fort était relié par un souterrain.

La région a souvent été dévastée par les guerres. Le château-fort est devenu une ruine. A la fin du XIX^e siècle, il a été rasé et le souterrain comblé pour faire la route menant à Passel.

Les archives familiales existent encore et ne sont pas complètement dépouillées. Cependant, nous savons que Joseph DEVILLE, né et mort dans le Périgord (o 25/07/1665 Bergerac + 02/09/1747 Saint Sauveur), conseiller au Conseil souverain de la Martinique, avait laissé dans ses papiers une histoire de sa famille qui a été reprise dans les mémoires de ses descendants DEVILLE-VERMONT et les neveux SAINTE-CLAIRE-DEVILLE : « *Jean de JAHAM époux de ma tante Marie DEVILLE, fille aînée de mon ayeul Mathieu, médecin à Bergerac, n'ont pas eu la place qu'ils méritaient à la Martinique car ils n'avaient jamais abjuré.* »

Et Joseph ajoutait qu'il n'était pas possible d'accéder aux professions d'un certain niveau sans cela. Nous l'avons constaté par les arrêtés pris au XVII^e siècle. En Martinique où il était toléré de rester protestant, il avait bien compris qu'il devait abjurer pour son intérêt personnel et celui de sa famille, ainsi il a pu accéder après maintes difficultés au Conseil souverain en 1713. Cependant, la conversion obligatoire est due à l'arrêt de 1684, même s'il y a eu d'autres arrêts auparavant. Cette mesure n'a été appliquée qu'en 1688, après le décès de Jean de JAHAM.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Si le Cardinal de Richelieu savait où placer ses intérêts et n'a pas contraint ses officiers protestants partant aux colonies à abjurer, ni leur famille, il y avait des ordres pour les empêcher de progresser dans la nouvelle société coloniale. Lorsque le Conseil souverain a été instauré, il ne comportait aucun protestant. Il est important de noter aussi que Richelieu était issu d'une famille où il y avait des protestants (son trisaïeul François de Rochechouart, les Condé, mais aussi les Maillé-Brézé, ses contemporains).

L'information donnée par Joseph, et donc retranscrite, pose deux affirmations essentielles :

- JAHAM est protestant, il est donc indispensable d'étudier cet environnement.
- L'identité de Marie DEVILLE n'est pas contestable. Elle est protestante de Bergerac, fille du médecin Mathieu DEVILLE.

D'après les écrits familiaux, les ancêtres DEVILLE sont issus de Périgueux. Il semble donc que cette période se situait avant la conversion d'une partie de la famille à la RPR [Religion prétendue réformée], époque où ils se sont installés à Bergerac, bastion protestant, soit entre 1553 et 1559. C'est ce qui a souvent provoqué des scissions dans les familles.

Situons la position de Bergerac et des Bergeracois : « C'est dans la bourgeoisie riche et éclairée que se recrutaient les consuls et jurats qui administraient la ville. Depuis la réforme et jusqu'au début du règne de Louis XIV, les protestants gouvernèrent avec la plus entière indépendance. Il ne pouvait guère en être autrement dans une ville où les catholiques étaient pauvres et trois fois moins nombreux que les protestants. » Mathieu DEVILLE était jurat en 1645 & 1646.

Voici donc la **généalogie** telle que nous la connaissons maintenant :

Mathieu DEVILLE habite Bergerac. Il y a épousé Anne BRUGNE avant que les registres de mariages n'existent.

Une remarque : Anne BRUGNE ne se trouve sur aucun acte de baptême de sa famille patronymique. Comme les actes protestants sont rarement signés sauf par les familles nobles, et celles qui ont de l'importance, nous aurons la signature de Mathieu DEVILLE, mais aucune de Anne BRUGNE. Mais savait-elle signer ? Les pasteurs comme les curés avaient parfois une écriture brouillonne et précipitée. Donc sur plusieurs actes on pense lire Anne BRUGIERES, puis sur le dernier c'est Anne BRUGNE. La famille Brugières était très présente à Bergerac, avec une position importante, elle s'allia à la famille DEVILLE, plus tard. Donc, il reste un doute... Car une famille BRUGNE protestante existe à La Force. Il serait nécessaire de trouver les testaments du couple ou les contrats de mariage des enfants.

Mathieu a fait ses études de médecine à Montpellier (baccalauréat, licence, doctorat). Ces études durèrent 7 ans à cette époque et vers l'an 1600, chaque année le département de Médecine compte 30 étudiants supplémentaires qui entrent à l'Université en ayant des bases classiques et l'âge de 15 ans. Il s'agit donc d'une élite bourgeoise (bien qu'il y ait eu des nobles médecins). Les frais d'études plus le logement et autres frais de vie sont élevés et ne sont pas à la portée de tous. Or Mathieu et Joseph, son petit frère, y feront tous deux leurs études de médecine,

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

ce qui représente un investissement sur le long terme pour les parents. Rappelons que les médecins de roi étaient choisis parmi les médecins et chirurgiens sortis seulement de Montpellier ou de Paris, et non pas Bordeaux. Ils voulaient donc le meilleur pour eux. Cette période de vie de 8 ans (car il aurait exercé à Montpellier pendant 1 an) + l'âge de 15 ans, font que Mathieu avait 23 ans à son mariage.

On lui attribue 3 enfants avant Isaac né vers 1634-1635 (les dates de naissance incomplètes sont ajustées avec les événements ultérieurs) :

- Jean-Baptiste, fils aîné (1627 - ?) dont nous ne savons plus rien.
- D^{elle} Jeanne (1629 - ?) épouse d'Isaac-Jean CLERMONT, avocat. Nous leur connaissons un fils, Joseph, né le 12 septembre 1653 à Bergerac ; parrain Joseph DEVILLE son oncle, médecin, né en 1644 : marraine D^{elle} Marie CLERMONT, tante paternelle de l'enfant.
- « Autre » D^{elle} Marie (1631 ? – ?), elle est dite « Autre » dans les actes de la famille ce qui signifie qu'elle a une grande sœur prénommée Marie, celle que l'on recherche ! Elle épouse Étienne MATHIEU. Leur fils se prénomme Jean ; son fils, né le 14 février 1674, se prénommera Étienne. Ses parrain et marraine sont ses grands-parents Étienne MATHIEU & D^{elle} Marie DEVILLE.
- Isaac « l'aîné » (1634 – 1710), capitaine d'Infanterie, époux de Marguerite GELLIEU. Ils auront 10 enfants.

Puis 3 autres trouvés dans les registres protestants par leurs mariages :

- D^{elle} Anne (1636 - ?) épouse, le 28 mars 1669 à Bergerac, Isaac VERGNON. Nous avons identifié 4 enfants (pour l'instant). Leur fille Anne épousera le chevalier Timothée de BACALAN.
- D^{elle} Suzanne (1640 - ?) épouse le 18 avril 1663 Isaac de BOAS, dit de La Rocque (où il réside). Nous avons identifié une fille (pour l'instant), Françoise de BOAS, née le 25 janvier 1664 à Bergerac. Son parrain était Mathieu DEVILLE, son grand-père, sa marraine D^{elle} Françoise de BOAS, veuve de...
- Joseph (1644 – 1702) médecin de Bergerac, époux de D^{elle} Suzanne TARNEAU. Par ce mariage il était le beau-frère de Daniel PRIOREAU, procureur du roi. Nous avons identifié 3 enfants (pour l'instant). La famille TARNEAU est connue pour son alliance avec la famille de CASTELNAU, du Château de La Force, protestants eux-aussi.
- Il faut donc ajouter Marie (1625 – 1655) épouse JAHAM de VERTPRÉ (1610 – 1685) Ce couple a eu 8 enfants.

En ajoutant Marie, née très probablement en 1625 et donc l'aînée, nous pouvons situer le mariage des parents en 1623. Autrement dit, Mathieu ne peut être né en 1610. En effet, il est entré à l'Université en 1615 ! Il est donc né vers 1600. A l'époque dix ans d'écart ne représentent pas une différence de génération. Sa dernière présence dans les actes de Bergerac date du 24 août 1677 ; il est alors parrain de son petit-fils Mathieu, fils de Joseph marié à Suzanne TARNEAU. Il est décédé juste après cette date, car les actes de famille vont se succéder sans lui. Il avait 78 ans.

La famille DEVILLE et les conversions obligées.

Le 16 décembre 1684, l'édit du Parlement de Guyenne fait interdiction aux médecins, chirurgiens, apothicaires-épiciers professant la RPR, d'exercer leur art, à peine de cinq cents livres. En tête de la supplique au Roy pour qu'il les laisse exercer et subvenir aux besoins de leurs familles : *Nous, Mathieu DEVILLE, André LIVARDIE (parent des*

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

DEVILLE), Jacques SORBIER, Joseph DEVILLE, Jean-Jacques MAPHAUD, médecins... (liste des chirurgiens et apothicaires-épiciers) etc.
Même supplique de la part des Jurés de Bergerac.

Ces suppliques, où l'on voit leur désespoir d'avoir cessé leur activité, ont été déposées entre les mains de Monsieur Antoine CORONEL, conseiller du roi en ses conseils d'Etat. Le Roi n'en aura cure.

Le 6 septembre 1685, le même Joseph DEVILLE, époux de Suzanne TARNEAU habite un appartement appartenant à son beau-frère Maître Daniel PRIOREAU, procureur du roi et fils de procureur, mari de sa belle-sœur Elizabeth TARNEAU. Ce dernier vient accompagné de Maître Fargeot, prêtre missionnaire. Il est chargé de les faire abjurer. Le procès-verbal est enregistré par le procureur. Puis, ils se rendront chez Isaac, frère de Joseph.

Il faut noter que, le 28 juin 1681, les 21 février et 18 mars 1682, sont émis des arrêts du Conseil d'État ordonnant à tous sergents, procureurs postulants, huissiers & notaires de la RPR de se démettre de leurs offices en faveur de catholiques... ou d'abjurer. Pour garder son poste, M^e Daniel PRIOREAU change de camp. Il reste néanmoins le beau-frère de Joseph DEVILLE. En famille, point de menaces ni de violences, juste les intérêts et la sécurité...

Toujours ce 6 septembre 1685, Isaac Deville (fils de Mathieu) habitant avec son épouse Marguerite GELLIEU dans une maison appartenant à son frère Joseph, médecin, reçoit la même visite. Un seul procès-verbal, celui de Marguerite, qui va abjurer (acte 783 des abjurations de 1685 à Bergerac).

Isaac et sa famille iront vivre dans un fief calviniste : la paroisse de Prigonrieux près de La Force où ils gagneront quelques années de répit. En octobre 1699, à Prigonrieux, ils reçoivent la visite d'un juge qui les invite à se rendre aux « instructions des nouveaux convertis ». Isaac Deville objecte qu'il est sourd et sa femme Marguerite GELLIEU, convertie, est paralytique. Catherine Deville leur fille a fait répondre qu'elle ne croit pas faire son salut « *dans la religion catholique, apostolique, et romaine* ». Visiblement, on ne les inquiétera pas. Ils sont protégés.

Le 8 novembre 1685, tous les Deville restés à Bergerac abjureront « en famille » au couvent des Récollets. Les autres membres de cette famille, refusant d'abjurer, s'enfuiront. Si certains semblent s'être fixés aux Pays-Bas, ceux qui partent aux Antilles bénéficieront de l'aide de leur famille et amis qui y sont déjà installés. C'est donc le cas de Joseph DEVILLE fils d'Isaac, dont on sait que, au final, il abjurera en Martinique.

La recherche confrontée à la réalité historique.

Revenons sur des points importants qu'il serait invraisemblable de négliger : la réalité historique.

Tout d'abord les archives de Dordogne, à Bergerac les premiers registres de naissance vont de 1653 à 1685. On y trouve quelques mariages. Mais les mariages &

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

décès ne seront réellement enregistrés (ou conservés) qu'à partir de 1664. Et cela se voit dans les testaments.

Le notaire Pigeard est connu pour avoir établi le compte des minutiers conservés dans ses archives entre 1686 et 1734. Sur 392 testaments, il y a 128 protestants. Il y trouve 5 des formules typiques, en l'absence de mention de lieu d'inhumation, où le testateur/testatrice dit :

- Sachant très bien qu'il n'y a chose plus certaine que la mort, ny rien de plus incertain d'icelle...
- Ne vouloir décéder sans faire son testament et disposer des biens que Dieu lui a donnés en ce monde.

Les catholiques dans les testaments ou les actes de décès mentionnent toujours un lieu d'inhumation « en terre sainte » : cimetière, église... et décrivent les formalités de la cérémonie, l'inhumation, et les suites. Ce qui diffère totalement des règles protestantes. Il faut savoir que pour les Huguenots, seule comptait l'âme et non la dépouille...

Sur certains actes, nous avons constaté – pour la noblesse protestante – qu'ils avaient souhaité être inhumés dans le temple. En revanche, il n'en va pas de même pour les autres, il n'y a pas de mention mais l'on sait qu'ils se faisaient inhumer dans leur jardin s'ils en possédaient un, ou plus simplement dans la nature où ils se fondaient dans le paysage.

Monsieur de BAAS, premier gouverneur de La Martinique faisait partie de la RPR. Il mourut en 1676. Il fut enterré selon le rite protestant, sur l'habitation dont le Roi lui avait fait don en 1674, nommée le fond Capot. Nous devons noter qu'il a mis en place les usages du Conseil souverain (1664) et notamment les pratiques religieuses catholiques, comme le premier banc réservé à l'église, etc.

La tombe de Marie DEVILLE, décédée à la suite de la naissance de sa dernière fille Anne en 1655, serait peut-être située au Marigot (sa fille Isabelle s'y marie en 1666), où le couple vivait très probablement, mais cela se vérifiera lorsque les investigations sur la vie de Jean JAHAM en Martinique seront terminées. Son époux se remarie et le premier enfant se prénomme Anne Aimée.

La tombe de JAHAM et de sa seconde épouse Françoise MASSÉ de BEAUREVOIR se trouvent certainement sur l'habitation qu'ils possèdent depuis 1680. Elles ont sûrement disparu et en tout cas doivent être extrêmement difficiles à localiser, car sur la propriété étaient installées toutes les habitations de la Compagnie de Verpré.

En 1680, le rôle de la compagnie du Sr.de Verpré, premier capitaine d'infanterie de milice de cette Isle, recense 7 « cazés » sur l'habitation / domaine de Verpré, qui va de la rivière du Fonds de Charpentier jusqu'à la rivière Macouba ainsi que leurs habitants et leurs qualifications. Ce grand domaine, situé au nord du Marigot, lui fut accordé par le général COURBON de BLENAC gouverneur général des Isles d'Amérique (1622- 1696), c'est-à-dire Charles de COURBON (+1696 au Fort Royal) dont le fils, Jean-Louis, épousera Anne de JALESNES, fille d'Eléonore de MAILLÉ-BRÉZÉ, elle-même sœur de Jacques de MAILLÉ-BRÉZÉ, premier marquis de La Flocellière.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Mais parlons du mariage de Marie. L'esprit familial des Protestants et leur rigueur n'aurait pas permis à une fille aînée de partir se marier « ailleurs avec un inconnu ». C'est certain. Elle ne l'aurait pas fait. Jean JAHAM de VERPRÉ était donc connu de cette famille. Il restera à définir comment.

Ils ont eu 6 enfants (les dates sont calculées en rapport avec les actes de décès ou les autres naissances). Tous actes au Marigot sauf mention contraire :

1. François JAHAM DUPRÉ, né en 1644, décédé après juillet 1699 à Saint-Pierre
2. Isabelle dite Isabeau JAHAM de VERPRÉ, née en 1646
3. Jean Baptiste Christophe JAHAM de VERPRÉ, né en 1648, décédé le 26/09/1727.
4. Marie JAHAM de VERPRÉ, née en 1650, décédée avant 1696.
5. Jacques JAHAM DESPRÉS, né en 1653, décédé entre 1703 et 1708.
6. Anne JAHAM de VERPRÉ, née en 1655.

Les nouvelles pistes.

Il y a plusieurs pistes à explorer, en traitant le sujet de façon composite et pas seulement par la généalogie ou les actes originaux :

1/ Le patronyme : ne s'appelait-il pas Jean JEHAN ? Car une famille du même milieu mais catholique existe à Périgueux (mais il y en a dans de très nombreuses régions). Maître Hélie de JEHAN est procureur du roi en la sénéchaussée du Périgord en 1597. Ce sont des bourgeois bien connus, dont un autre est tabellion. Cette piste est extrêmement plausible, car l'histoire familiale des DEVILLE dit qu'à l'origine ils étaient de Périgueux. La différence de religion a provoqué une scission et formé la branche de Bergerac. Il va falloir retracer deux généalogies de Périgueux : celle des JEHAN/JAHAM et celle des DEVILLE. Rappelons au passage que l'orthographe des patronymes n'était pas vraiment fixée et que bien souvent l'officiant qui écrivait (prêtre, pasteur, notaire ou autre) écrivait au son, ce qui engendrerait de grosses erreurs plus tard. Ainsi, en Martinique, les historiens parlent de « la famille d'ORANGE », dont Marie épouse Joseph DEVILLE vers 1692 en Martinique, celui-là même qui a abjuré pour arriver à ses fins en 1713 où il est nommé conseiller au conseil souverain. Mais cette famille connue en Normandie et dans le Cotentin dont j'ai remonté la généalogie par les actes (à Cherbourg) ne s'orthographie pas avec « an » mais « en » : d'ORENGE. Tous les historiens qui n'ont pas effectué cette recherche ont propagé la mauvaise orthographe qui a parfois donné cette étonnante confusion entre Guillaume d'ORENGE (né en 1605 à Cherbourg), gentilhomme normand et Guillaume de NASSAU-DILLENBURG, prince d'ORANGE dit Guillaume D'ORANGE, né en 1533 à Dillenburg et baptisé simultanément dans les deux religions catholique et luthérienne. C'est pour cela qu'il est nécessaire de bien suivre cette piste possible de l'erreur d'orthographe.

2/ La localisation. Il y a plusieurs pistes :

Une famille de la ville de Richelieu possède l'une des fonctions héréditaires de cette sénéchaussée : les JAHAN ! Jean JAHAN, seigneur de Fourneau est sénéchal de Richelieu en 1699, son fils héritera de la fonction. Son père Charles est seigneur de Fourneau en 1674, mais nous n'avons pas effectué les recherches sur cette famille. Il s'agit peut-être d'une coïncidence... Rappelons que le Cardinal est décédé en 1642.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Un fils de la famille JEHAN/JAHAM se serait converti au protestantisme, ou se serait converti au sein du régiment de Picquigny ? A moins que ce ne soit son père, qui aurait migré vers Saint-Mars-la-Réorthe parce qu'il était militaire et allait renforcer les forces protestantes des Maillé-Brézé, Condé, et autres militaires huguenots renommés. Ce qui semble plausible puisque Guillemette JAHAM, sa sœur, habite à La Flocellière (La Flosseline). Rappelons que La Flocellière était un bastion protestant que le vicomte de la Guerche, partisan de la ligue catholique, assiégera en 1597. Il n'acceptera de partir qu'après s'être emparé d'un beau butin. Mais si ce lien est établi, cela ne répond pas à la question : quel lien avec les DEVILLE ?

Commençons par regarder le régiment de Picquigny : il comprenait 35 officiers de la noblesse dont Jean JAHAM et 800 soldats. Il faisait partie des régiments seigneuriaux que SULLY (protestant et ami du roi Henri IV) appelait les petits vieux régiments. Ces unités portaient le nom de leur colonel, leur seigneur. Le régiment permanent de Picardie est donc créé en 1602 par SULLY en regroupant d'autres petits régiments, dont le régiment de Picquigny (constitué de Huguenots) qui appartenait jusqu'en 1567 à Louis & Charles d'ALLY, huguenots (descendants des seigneurs du lieu), tués tous deux au combat à la bataille de Saint-Denis. Mais la forteresse de Picquigny était en ruines après avoir été incendiée par les Bourguignons en 1554. Nous savons que le roi Henri IV a séjourné dans ce qui restait du château en mars-avril 1597 pour préparer le siège d'Amiens. Il est donc clair que le Jean JAHAM cité dans le rôle de ce régiment ancien concerne les années précédant 1602. Il ne s'agit donc pas du futur époux de Marie DEVILLE. Peut-être son père ou un autre membre de sa famille, ou une simple coïncidence. Faut-il en tenir compte ? Cela reste à vérifier, mais cela peut aider à faire le lien avec la Normandie et la Picardie.

3/ Un réseau familial plus étendu : existe-t-il des DEVILLE en Normandie ou en Poitou qui seraient parents des Bergeracois ? Effectivement, il en existe dans les deux régions et bien ailleurs aussi. Ou pourquoi pas un lien avec un médecin du Poitou ayant fait ses études à Montpellier avec Mathieu DEVILLE...Mais pour l'instant impossible de trouver de lien.

4/ Le réseau protestant et la piste de La Flocellière. Il semble important de retracer les mouvements des régiments protestants, cette période étant extrêmement troublée. L'idée, c'est de tracer une hypothèse plausible pour expliquer comment les deux époux se seraient rencontrés.

La recherche va se poursuivre sur la vie de Jean JAHAM depuis son arrivée en Martinique, car son environnement de vie n'a guère été étudié... mais aussi sur ces pistes évoquées. Ce qui est absolument certain c'est son appartenance à la RPR, mais aussi et sans conteste possible le fait que Marie DEVILLE son épouse soit bien la fille aînée de Mathieu DEVILLE médecin protestant à Bergerac.

Sources utilisées :

Procès-verbal de Pons de VILLE. L'original, conservé encore en 1765 à l'hôtel de ville de Périgueux, s'est retrouvé dans les archives de la Maison de Talleyrand (GALLICA. Mélanges historiques. IV. 1301-1900).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe



[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)